RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 D 04361
Numéro SIREN : 753 942 671
Nom ou dénomination : SCI CABANON

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2019 sous le numéro de dépôt 37237

Crowe

**RSA**
Membre indépendant de Crowe Global
11-13 avenue de Friedland
75008 Paris
Tel : +33 (0) 1 53 83 90 00
Fax : +33 (0) 1 42 89 22 27
www.crowe-rsa.fr

# SCI CABANON

39 avenue d'Iéna
75016 PARIS

## Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la Société CABANON Société Civile Immobilière en Société par Actions Simplifiée

SAS de Commissariat aux Comptes et d'Expertise-comptable Inscrite à Paris - Capital : 500 000 € -RCS Paris 381 199 215 - TVA FR 55 381 199 215 - Code APE 6920Z
RSA est membre de Crowe Global. Chaque société membre de Crowe Global est une entité juridique distincte et indépendante. RSA et ses sociétés affiliées ne sont pas responsables des actes ou omissions de Crowe Global ou de tout autre membre de Crowe Global. Crowe Global ne fournit aucun service professionnel et n'a pas de droit de propriété ou de partenariat dans RSA.
© 2018 RSA.

Crowe

**RSA**
Membre indépendant de Crowe Global
11-13 avenue de Friedland
75008 Paris
Tel : +33 (0) 1 53 83 90 00
Fax : +33 (0) 1 42 89 22 27
www.crowe-rsa.fr

**SCI CABANON**

39 avenue d'Iéna

75016 PARIS

# Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la Société CABANON Société Civile Immobilière en Société par Actions Simplifiée

A l'Associé Unique,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision de l'Associé Unique en date du 1er mars 2019, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

– à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

– à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital.

SAS de Commissariat aux Comptes et d'Expertise-comptable inscrite à Paris - Capital : 500 000 € -RCS Paris 381 199 215 - TVA FR 55 381 199 215 - Code APE 6920Z
RSA est membre de Crowe Global. Chaque société membre de Crowe Global est une entité juridique distincte et indépendante. RSA et ses sociétés affiliées ne sont pas responsables des actes ou omissions de Crowe Global ou de tout autre membre de Crowe Global. Crowe Global ne fournit aucun service professionnel et n'a pas de droit de propriété ou de partenariat dans RSA.
© 2018 RSA.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

Votre société n'a pas établi de situation comptable intermédiaire permettant de déterminer le montant des capitaux propres.

En raison de ces incertitudes, nous ne sommes pas en mesure d'attester que le montant des capitaux propres n'est pas au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 4 mars 2019

RSA
Commissaire à la transformation



Arnaud Devoucoux
Associé